

libéralisation et l'intégration trop loin, mais plutôt que nous ne les avons pas menées assez loin.

Le statu quo est inacceptable – et insoutenable. Je me demande pourquoi ces questions n'ont pas été traitées pendant l'Uruguay Round. La réponse est peut-être que l'Uruguay Round s'est attaqué aux problèmes de 1982 et qu'il nous faut maintenant régler au moyen de la négociation les problèmes de 1995.

Je vous incite à assumer vos responsabilités de leadership mondial et à engager sans retard des négociations visant à améliorer réellement l'accès aux marchés – des négociations détaillées qui, en plus d'éliminer les obstacles encore posés à la frontière, permettront une véritable concurrence à l'intérieur des marchés nationaux. L'OMC est l'instance appropriée pour ces négociations. Utilisons-la.

Le Canada est disposé à participer à de nouvelles négociations ambitieuses sur la libéralisation du commerce. Nous continuerons à soutenir – même devant ceux qui prétextent la fatigue – que nous devons commencer à jeter les bases du prochain cycle de négociations.

Les membres de l'OCDE ont la responsabilité de dresser un plan de libéralisation plus poussée du commerce – un plan qui consolide les acquis et qui établisse un ordre du jour pour soutenir le mouvement de libéralisation, parce que l'analyse démontre que les marchés ouverts créent de nouvelles possibilités de croissance et d'emploi. Les marchés fermés consacrent les pratiques non concurrentielles et accroissent les coûts supportés par les consommateurs et les gouvernements.

Tout plan détaillé de libéralisation plus poussée du commerce devrait comprendre les éléments suivants :

- Premièrement, l'achèvement des négociations engagées sur les services, à commencer par les services financiers. Si nous voulons réussir, les pays ici représentés devront faire des efforts particuliers pour améliorer leurs offres dans l'ensemble du secteur des services de façon à permettre l'application d'un régime NPF [nation la plus favorisée] libéral pour les services financiers dans le cadre de l'OMC.
- Deuxièmement, notre décision de cette semaine de lancer la négociation d'un accord contraignant sur l'investissement constitue une étape importante. Les courants mondiaux d'investissements se sont considérablement accrus. Un accord ouvert aux pays non-membres de l'OCDE renforcera le système commercial multilatéral. Nous devrions inviter le Secrétariat de l'OMC à observer les négociations. Nous devrions engager, à Genève, des discussions informelles avec les pays non-membres de l'OCDE pour jeter les bases des